

DSDEN84/20-856-52 du 08/06/2020

ORGANISATION GENERALE DU CFG - CANDIDATS SCOLAIRES - SESSION JUIN 2020

Références : Articles D.332-23 à D.332-29 du code de l'Éducation nationale

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat s/c des IA-DASEN des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône

Dossier suivi par : M. BERARD - Tel : 04 90 27 76 59 - Fax : 04 90 27 76 47 - Courriel : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation du Certificat de Formation Générale (CFG) **des candidats scolaires** au titre de la session de juin 2020.

I. Évaluation.

Compte tenu de la crise sanitaire liée au coronavirus, l'épreuve orale est supprimée. Le diplôme sera délivré cette année à partir de l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture selon l'échelle de référence du cycle 3. Le candidat obtient le certificat de formation générale s'il obtient un total de points de 120 ou plus sur 240 points.

Lors du conseil de classe précédant la session d'examen du CFG, au vu de l'ensemble de la progression de l'élève au cours de sa scolarité, par décision du chef d'établissement appuyée sur la consultation de l'équipe pédagogique et éducative, chaque élève doit être évalué quant à son niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture **par rapport aux attendus de fin de cycle 3**, en vue de l'obtention du CFG.

Cela se traduit par le choix, pour chacune des huit composantes figurant sur l'«attestation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture – Niveau Certificat de Formation Générale» (cf. annexe 1), d'un niveau et d'un seul : soit le niveau 1 (« maîtrise insuffisante »), soit le niveau 2 (« maîtrise fragile »), soit le niveau 3 (« maîtrise satisfaisante »), soit le niveau 4 (« très bonne maîtrise »).

L'équivalence en points dans CYCLADES est la suivante :

- 10 points si le candidat obtient le niveau 1 « maîtrise insuffisante » ;
- 20 points s'il obtient le niveau 2 « maîtrise fragile » ;
- 25 points s'il obtient le niveau 3 « maîtrise satisfaisante » ;
- 30 points s'il obtient le niveau 4 « très bonne maîtrise ».

Les établissements d'inscription devront avoir saisi dans CYCLADES l'évaluation des acquis scolaires des candidats sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 3, **pour le vendredi 12 juin 2020 à 17 heures**, dernier délai.

II. Jury délibératif et diffusion des résultats

II.1 Jury délibératif

Le jury académique se réunira **le mercredi 17 juin 2020** à 9h00 pour statuer.

Pour les seuls candidats n'ayant pas obtenu la moyenne à l'évaluation du socle (120 points sur 240), il conviendra de transmettre à la DSDEN de Vaucluse, par courriel uniquement, à ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr et **au plus tard le 12 juin 2020**, le bilan de fin de cycle 3 avec une appréciation littéraire. L'absence de ce document ne permettra pas au jury de délibérer dans de bonnes conditions et pourrait pénaliser les candidats.

II.2 Diffusion des résultats, des diplômes et des relevés de notes

Les résultats de l'examen seront disponibles dans CYCLADES **le jeudi 18 juin 2020 à partir de 10h** ainsi que sur le site informatique de l'académie d'Aix-Marseille. L'affichage dans les centres est proscrit cette année pour ne pas inciter les regroupements de candidats.

Les relevés de notes seront disponibles dans CYCLADES courant du mois de septembre 2020.

Les diplômes seront remis aux établissements d'inscription dans le courant du mois d'octobre 2020.

Le pôle des examens et concours est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse



[Académie]
[Établissement]
[Adresse]
[Code postal] [Ville]
[Téléphone]
[Courriel]

Attestation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - niveau Certificat de Formation Générale -

[Logo/Visuel
de l'établissement]

Année scolaire [aaaa – aaaa]

[Prénom] [NOM]

Né(e) le [jj/mm/aaaa]

Maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture *

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et l'activité humaine				

* Pour le niveau du certificat de formation générale, la maîtrise du socle commun est évaluée en référence aux connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 3. Lorsque le candidat a atteint le niveau de maîtrise « satisfaisant » ou « très bonne maîtrise » en référence aux attendus de fin de cycle 4, il convient de sélectionner ici la colonne « très bonne maîtrise ».

Visa de l'enseignant
[Prénom] [Nom] [jj/mm/aaaa]

Signature

Visa du responsable de l'établissement
[Prénom] [Nom] [jj/mm/aaaa]

Signature

Cachet de l'établissement